

SEPT-FONTAINES

L'HISTOIRE

Nous sommes au Moyen-âge. Le seigneur HELIE, châtelain de Mézières, à l'exemple de son suzerain VITTER VIII, eût l'idée de consacrer à Dieu une partie de ses biens. HELIE s'adresse à l'Abbaye de Floreffe, située à 10 kms de Namur, et ensemble décident la fondation de Sept fontaines en 1129. Son interlocuteur fût Richard (le premier abbé de Floreffe) disciple de Saint Norbert.

Richard fit venir dans notre région quelques chanoines réguliers avec à leur tête, Jean. Ce dernier trouva un lieu rêvé: Fagnon. C'est là que Jean devait installer ses moines. Pour la prière et la méditation, il y aurait le calme, le silence, la solitude; pour le travail : la clairière, les champs et la forêt. Sept fontaines car sept sources. M. Jacques VENDROUX précisera dans ses notes : "Avant qu'elles ne fussent captées et dirigées, il y en avait une, la principale, à la ferme, une dans le potager, une à la cressonnière, une dans le haut de la Normandie, deux dans le parc et une aux Quatre-vents."

Les travaux de construction débutent en 1129 et furent achevés en 1158.

Dans la bulle de 1138, le pape Innocent II décide que demeureront à vie tous les biens et terres concédés à l'abbaye de Sept-Fontaines.

En 1153, date de la mort de Jean Abbé, les travaux sont poursuivis par Baudouin. Ce dernier terminera la période d'installation par la construction de l'église de Sept-Fontaines, dénommée Basilique et consacrée en 1158 par l'Archevêque de Reims. C'est dans cette église que l'on placera après leur mort les corps du chevalier Hélié et de sa femme Odile.

Cet édifice traversera le temps et ne sera détruit totalement que durant la révolution de 1789. Les seuls vestiges qui nous en restent sont deux séries de 4 colonnettes engagées et surmontées de chapiteaux romans (dont deux soutiennent la cheminée situé dans le salon gris)

A cette époque, Sept-Fontaines possédait une métairie à Neuville, ainsi qu'une ardoisière à Fumay. De plus, compte tenu des différentes donations et de la perception de la dîme l'abbaye de Sept fontaines se trouve propriétaire de nombreuses terres situées sur les villages proches et ce jusqu'aux environs de l'an 1300.

C'est en 1541 que Sept-Fontaines est tombée sous le régime de la Commande. Ce régime attribuait, en l'absence d'un titulaire, l'administration matérielle des monastères à un laïc. Toutefois, le Roi François 1er, comprenant l'usage qu'il pouvait tirer d'une telle situation, s'arrogea le droit de nommer lui même les bénéficiaires. Ces derniers prenaient le titre d'Abbés Commendataires. C'est probablement à cette circonstance que Sept-Fontaines doit de porter dans son titre le qualificatif "d'Abbaye Royale de Notre Dame de Sept-Fontaines" et d'inscrire dans ses armes deux fleurs de lys.

Après la prospérité des premiers siècles, les siècles suivants vont être noirs, excessivement troublés et douloureux. Les invasions, les guerres, les razzias, les impôts, la famine, la peste feront naître à leur suite un désordre et une misère insoupçonnés et qui dureront à peu près jusqu'en 1690. De par sa situation proche des frontières, Sept-Fontaines se trouvait sur la route de toutes les invasions. Certaines guerres ont été particulièrement ravageuses dans notre région : la guerre de Cent Ans (1338 à 1453), la guerre contre l'Autriche avec le célèbre siège de Mézières en 1521 (François 1er et Charles Quint), les guerres de Religion (1562) et enfin la guerre contre les Espagnols et la Fronde de 1635 à 1686.

C'est à l'époque des guerres de Religion que, les relations avec l'abbaye de Floreffe étant devenues impossibles, l'abbaye de Sept-Fontaines passe sous la mouvance de Prémontré.

En 1660, à la fin des troubles, un procès verbal fait le constat de l'état lamentable dans lequel se trouve l'abbaye de Sept fontaines et d'un nombre très importants de travaux à effectuer. Ce n'est qu'en 1698 que l'abbaye de Sept fontaines pourra supporter la lourde tâche d'entreprendre la reconstruction nécessaire.

L'administration matérielle fut dirigée pendant 59 ans par Mr Louis Dufour de Longuerue. C'est, selon toute vraisemblance, son influence qui permit la reconstruction matérielle. L'ensemble du monastère, excepté l'église que l'on restaura, fut donc reconstruit en 1698. Les guerres du XVIIème siècle avec toutes leurs misères avaient rendu cette opération inévitable.

Il n'en reste pas moins que la rénovation morale et spirituelle de l'Abbaye, comme de la religion d'une façon générale à cette époque, posait problème. Dans l'ordre des Prémontrés, nombre d'Abbés Titulaires s'en désintéressaient et n'assistaient que très rarement aux Chapitres Généraux.

DESCRIPTION DE L'ABBAYE EN 1700, A LA VEILLE DE LA REVOLUTION

L'entrée se fait par le cloître (*hall d'accueil*). Au rez-de-chaussée se trouve: la cuisine et le réfectoire (*cuisine*), une grande salle pour la réception des personnalités (*salon bleu*) et une grande salle de réunion et de travail (*salon gris*). Sur ce bâtiment, côté parc, on pouvait lire l'inscription suivante: "Ad Laudem Dei" Louange à Dieu.

Au premier étage se trouve une partie des chambres des religieux, les chambres d'hôtes et l'infirmerie. Les deux ailes renfermaient une salle de billard, une bibliothèque, des bureaux et un fruitier.

Des ruines actuelles s'élevait une ferme avec une brasserie, une grange, une écurie et le logement du fermier. Le club-house du golf constituait le hangar, la remise pour le bois et le poulailler.

Reprenons l'histoire. Le 23 Mai 1766, Louis XV prit un arrêté instituant une "Commission du Clergé". Cette commission précisa, en 1768, qu'il devait y avoir au moins 16 religieux dans chaque monastère sous peine d'envisager la suppression. Or, les guerres et l'esprit du siècle favorisant le déclin religieux, le nombre de résidents ou considéré comme tel (c'est à dire en cure) était à Sept-Fontaines de 14. Ce n'est que la sollicitation de l'Abbaye de Dommartin et la venue de deux de ses religieux qui permit à Sept-Fontaines d'éviter la suppression.

LA REVOLUTION - LES DERNIERS JOURS DE L'ABBAYE

Après avoir tenu humblement le flambeau de la vie monastique dans notre région pendant 660 ans, l'abbaye allait devoir faire face à une difficulté d'une toute autre envergure : la grande Révolution. L'Eglise s'en releva non sans avoir perdu ses privilèges et ses biens matériels.

C'est le 8 Mai 1790 que les Officiers Municipaux de Fagnon se présentèrent à l'Abbaye pour prendre possession de la maison et dresser l'inventaire des comptes et des biens.

Le début de l'année 1791 vit le départ des religieux. La vie religieuse s'était éteinte.

La vente des biens commença le 4 Avril 1791 par le mobilier et le contenu de la maison. Cette vente dura 4 jours et chacun repartit avec quelque chose dans les bras. Puis, le 1^{er} juin, furent vendus les objets de l'église. On peut retrouver certains d'entre eux dans les églises environnantes : Gespunsart, St Marcel, Fagnon etc... Ensuite arriva la vente des bâtiments et des terrains. Son premier acquéreur (1791) n'étant pas solvable, une seconde vente fût programmée en 1793. Le prix de vente avait toutefois largement baissé. En effet, pendant l'hiver 1792-93, de nombreux actes de vandalisme furent commis. Les portes, volets, vitres, armoires dans les murs et même les canalisations d'eaux en plomb avaient disparu ou étaient détruits. Une fois encore, la vente fût annulée et c'est en 1794 que Sept-Fontaines connut son premier propriétaire privé : M. Presolles. Ce dernier fit démolir immédiatement l'église abbatiale. L'Abbaye Royale de Sept-Fontaines avait vécu et maintenant commençait une ère nouvelle pour le château de Sept-Fontaines.

Le château devint ensuite la propriété du Vicomte de Rémont et, plus tard, de ses descendants. Il passa, après, à Mr Alfred Corneaux qui le transforma en une propriété de plaisance.

C'est à cette époque que de nombreuses modifications sont intervenues. Avant 1810, disparition du cloître (N°5). Avant 1842 disparition des deux ailes (N°3 et 4) et la construction de deux tours de trois étages de chaque côté du bâtiment. Un incendie détruisit partiellement le château en 1907 et la tourelle nord dû être reconstruite en 1908.

A la mort de Mr Corneaux, le château resté en indivis, fût acheté par l'époux d'une de ses filles, Mr Forest. Ensuite, le château passera à Mr Jacques Vendroux, armateur à Calais, par son mariage avec Mlle Forest. La famille venait passer les vacances avec leurs quatre enfants: Jacques, Yvonne, Jean et Suzanne. Ce n'est qu'après la guerre 1914-1918, que Mr Vendroux s'y installa.

Durant la guerre 14-18, Le Général Joffre installe son quartier général à Sept-Fontaines mais il ne reste que quelques jours étant dans l'obligation de se replier. En Septembre 1914, l'Empereur Guillaume II s'installe à Charleville. C'est ainsi que le château de Sept-Fontaines fût désigné comme Casino Impérial. Sa majesté y venait tous les jours prendre le thé accompagné par les officiers supérieurs de sa suite (le Kromprinz, l'amiral Von Tirpitz, le feldmarschal Graf von Moltke...)

Quelques années après la guerre 14-18, un jeune officier de belle allure, s'arrêtait volontiers pour vous tendre la main lors de ses promenades. Son point d'attache : le château de Sep-Fontaines où il venait rencontrer sa fiancée. Ce jeune homme avait pour nom Charles de Gaulle.

(Résumé tiré en partie du livre de J.Séry sur l'histoire de l'Abbaye Royale de Notre Dame de Sept-Fontaines)

